



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
ET DE LA PÊCHE

<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b></p> <p><b>Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle</b></p> <p><i>Bureau des pôles de compétences et des établissements d'enseignement supérieur</i></p> <p><b>1ter, avenue de Lowendal, 75700 PARIS 07 SP</b></p> <p><b>Suivi par : Gilles BESLAY et Jean-Luc BOULET</b></p> <p><b>Tél : 01.49.55.47.69 ou 55.13</b> <b>Fax : 01.49.55.48.19</b> <b>Réf. Interne : CNESERAAV/Elections étudiants</b></p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGER/SDEPC/N2007-2149</b></p> <p><b>Date: 19 décembre 2007</b></p>
--	--

Date de mise en application : immédiate

📄 Nombre d'annexe : 0

Le Ministre de l'agriculture  
et de la pêche  
à

Madame et Messieurs les Directeurs des  
établissements d'enseignement supérieur agricole

**Objet : Election des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV) ; résultats du scrutin du 12 décembre 2007.**

**Bases juridiques :**

- Articles R. 814-10 à R. 814-30 du code rural.
- Arrêté du 28 juillet 2000 fixant la composition des collèges électoraux et les modalités du scrutin en vue de l'élection des représentants des personnels et des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur agricole, agroalimentaire et vétérinaire (J.O. du 7 septembre 2000).

**Résumé :**

Proclamation des résultats du scrutin du 12 décembre 2007 relatif à l'élection des représentants des étudiants des établissements d'enseignement supérieur agricole au Conseil national de l'enseignement supérieur agricole, agroalimentaire et vétérinaire.

**MOTS-CLES :** CNESERAAV. Élection des représentants des étudiants. Proclamation des résultats.

<b>Destinataires</b>	
Pour exécution :	Pour information :
Madame et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole	Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux Mesdames et Messieurs les Directeurs de l'enseignement et de la pédagogie Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les présidents des bureaux des élèves

La Commission de contrôle des opérations électorales du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire, après vérification des procès-verbaux de chaque bureau de vote, a proclamé les résultats suivants :

Nombre d'étudiants inscrits	7 639
Nombre de votants	1 363
Bulletins blancs	2
Bulletins nuls	55
Enveloppes vides	13
Suffrages exprimés	1290
Nombre de voix pour la liste « Intérêt étudiant »	1290

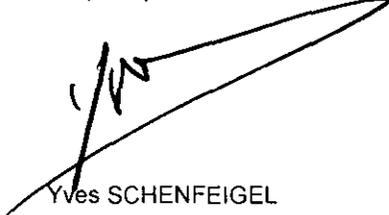
Compte tenu des résultats ci-dessus, la répartition des sièges est la suivante :

Liste « Intérêt étudiant »	7
----------------------------	---

La liste des étudiants élus est la suivante :

Titulaires	Suppléants
1. BOUYER Thomas (ENGREF)	1. PEIGNEY Stéphanie (ENGREF)
2. COLLADO Maxime (ENITIAA)	2. LENEVEU Antoine (Agro Paris Tech)
3. GIRAULT Romain (ENGEES)	3. THOMAS Denis (ENGEES)
4. GREGOIRE Elsa (INH)	4. BOYER Pierre (ENITAB)
5. MORIN Anne-Cécile (ENVL)	5. GIRARDOT Vincent (ENVL)
6. PHILIPOT Damien (ENVA)	6. LEVERRIER Alice (ENVA)
7. ROSSET Sébastien (ENESAD)	7. BELLET Xavier (ENESAD)

Le sous-directeur des établissements  
et de la politique contractuelle,



Yves SCHENFEIGEL